



RIDER TECHNIQUE

Merci de prendre le temps de bien lire ce rider et de nous communiquer par avance toute objection, question ou impossibilité relative à nos demandes.

LE GROUPE :

Vous allez accueillir une équipe de 7 personnes

Lassana Coulibaly : Chant-percussions

Cécile Livenais : Chant-claviers

Jean-Louis Livenais : Guitare électrique - chant

Vincent Livenais : Claviers

Emmanuel Birault : Batterie

Antoine Livenais : Basse

Siaka Diakité: Djembé, congas

Selon vos demandes, si l'ingénieur du son du groupe est présent prévoir les mêmes conditions pour 8 personnes.

HEBERGEMENT (Rooming list) : 7 musiciens : 3 twin + 1 single. Hôtel ** minimum, calme et proche du lieu de la représentation avec petit déjeuner inclus.

1 – Ce **CONTRAT TECHNIQUE** fait partie intégrante du contrat. Il sera retourné avec celui-ci dûment signé. Aucune modification ne pourra être soumise à l'Artiste moins de 15 jours avant la représentation.

2 – **SON / LUMIERE / SCENE** : Le promoteur s'engage à respecter les conditions techniques détaillées dans la fiche technique jointe (patch + plan de scène). La structure scénique, le système son et le système lumière devront être montés et patchés à l'arrivée du groupe. Les techniciens locaux devront être présents dès l'arrivée du groupe afin que puissent être résolus rapidement les éventuels problèmes rencontrés. La scène devra être conforme aux normes de sécurité en vigueur.

3 – **BALANCE** : Le groupe devra avoir la possibilité d'une balance d'une durée de 1 h 30 installation comprise.

Cette balance devra se faire dans tous les cas, avant l'entrée du public. **Merci de ne pas prévoir l'heure de balance trop tôt.** Dans certains cas, le groupe pourra proposer de faire un line check avant la représentation plutôt qu'une balance. Cette décision sera prise en amont et décidée avec l'organisateur.

4 - **REPAS / LOGES / CATERING** : Une loge propre et confortable sera mise à disposition de l'artiste à son arrivée. Cette loge devra fermer à clé et celle ci sera remise au responsable du groupe. La loge devra contenir : des sanitaires propres (toilettes, douches, lavabos), des serviettes de toilette propres, des chaises, un portant avec cintres, une table, un miroir, une table libre de tout objet, une poubelle. Il est impératif que cette loge soit à l'entière et unique disposition du personnel du PRODUCTEUR que concerne ce contrat.

CATERING PRET A L'ARRIVEE DU GROUPE : Nos demandes sont simples et peu coûteuses. Nous vous remercions de bien vouloir privilégier qualité et présentation. A l'arrivée de l'artiste, prévoir en quantité raisonnable : - Fruits de saison et Fruits secs - Brioche, tablettes de chocolat. Merci de prévoir les boissons suivantes :
- Bouteilles d'eau - Coca - Jus de fruit (ananas, orange) - Perrier - Bières blondes de qualité - café, thé vert pour toute la journée.

REPAS CHAUDS : Une cuisine traditionnelle de qualité et un repas chaud constitué d'une entrée, d'un plat de résistance et d'un dessert. Il sera accompagné de vin en bouteille et d'eau minérales. Les spécialités locales seront les bienvenues, (pas de pizzas). Dans le cas où vous ne pourriez pas nous fournir de repas chaud, il vous faudra prévoir l'équivalent de 15 € (Quinze Euros) par personne, à remettre au responsable du groupe au plus tard, à la fin de la balance.
Attention : Un des artistes ne mange pas de porc. Merci de lui réserver un plat particulier.

5 – **HEBERGEMENT** : Le promoteur s'engage à fournir un bon hôtel, calme et proche du lieu du spectacle, au groupe et à son équipe. Le groupe ne devra jamais être obligé de libérer les chambres avant 12H00 le lendemain. Cet hôtel sera un 2 étoiles minimum. Les chambres seront équipées de douche et WC. Les petits déjeuners seront complets, payés à l'avance et devront pouvoir être pris au moins jusqu'à 10H30. • Rooming List : 3 TWINS + 1 SINGLE

6 - **PARKING & ACCES** : Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner avec le contrat et la feuille de route un plan d'accès au lieu de représentation et à l'hôtel clair et lisible. Dans le cas où il est possible de stationner sur le lieu de déchargement, il est souhaitable que cet emplacement soit libre à l'arrivée de l'artiste. Ce parking doit être gratuit. Dans le cas où le stationnement ne peut dépasser la durée de déchargement, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir réserver une place de parking à proximité ou de demander les autorisations nécessaires auprès de la Mairie.

7- **GUEST LIST** : 7 invités

8- **ENREGISTREMENT** : Aucun moyen d'enregistrement audio ou vidéo ne sera admis dans la salle sans l'accord du groupe ou de son représentant, et ceci sous la responsabilité du promoteur.

9- **CONTROLE DES ENTREES** : Un point des pré-ventes devra être transmis au tourneur du groupe une semaine avant les entrées et les jours suivants. En cas de co-réalisation contractée, le représentant du groupe pourra avoir accès à la vente des billets sur place.

10- **PASS** : L'ensemble du groupe et son équipe devra pouvoir circuler librement sur le site toute la journée.

11- **BACKSTAGE** : Lorsque le groupe monte sur scène, personne, hormis votre personnel habilité et l'équipe technique du groupe, ne doit se trouver en coulisse.

12- **SECURITE** : Le promoteur veillera à ce qu'aucune bouteille en verre, ni objet ne pouvant servir de projectiles, ainsi qu'aucune arme ne soient introduits dans l'enceinte du concert.

13- **MERCHANDISING** : Le promoteur devra prévoir un emplacement éclairé et équipé à l'intérieur de la salle. (prévoir 1 table + tabouret).

14 – **HORAIRES DE PASSAGE** : Merci de prévoir un temps de passage de 1h15 à 1h30 minutes. Pour les horaires de passage, merci de ne pas dépasser 1H00 du matin.

CONTACT RIDER / vince@adjololo.com / +33 63 71 59 96

CONTACT TECHNIQUE / antoine@adjololo.com / +33 6 14 69 15 03